

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025

Je souhaite adhérer au Syndicat des Forestiers Privés de Haute Marne – FRANSYLVA52 - pour :

- Bénéficier d'une assurance Responsabilité Civile sur mes parcelles forestières déclarées.
- Profiter des services techniques, juridiques et d'informations forestières du syndicat.
- Contribuer à défendre les intérêts des forestiers privés auprès des instances publiques et politiques.
- Faire mieux connaître et reconnaître les enjeux forestiers. Faire évoluer l'image du sylviculteur.
- Tout nouvel adhérent se verra offrir 3 mois d'abonnement à la revue "Forêt de France".

Mes Coordonnées :

Nom : Prénom :

Structure (GF, société, indivision...) :

Propriétaire – Gérant – Gestionnaire – Mandataire :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable : E-mail :

Descriptif parcellaire : Je souhaite voir entrer dans le champ d'application de la cotisation les propriétés suivantes :
(Vous pouvez joindre un tableau ou liste par communes, avec le n° cadastral des parcelles et leur superficie pour chacune d'entre elles si vous n'avez pas assez de lignes ci-dessous.)

Communes	Références cadastrales	Surfaces (ha-a-ca)	type de peuplement
.....
.....
.....
.....

Surface totale :

Montant de la cotisation :

Certification : PEFC FSC Autre **Gestion durable :** PSG CBPS RTG

Barème des cotisations de base pour l'année 2025

Surface totale propriétés boisées (surf. En ha)	Cotisation de base	
Moins de 2 ha	FORAITS 30 €	A =€
A partir de 2 ha	30 € + surface x 1,20 €/ha	B =€

TOTAL A REGLER: A OU B =€

(y compris assurance RC)

Attention : Il y a lieu de remplir un bulletin d'inscription par raison sociale (exemple si vous êtes personnellement propriétaire et si vous avez un groupement forestier, il faut 2 bulletins séparés). L'assurance responsabilité civile n'est valable que si la totalité des surfaces de forêt possédées par commune est déclarée.

A retourner avec un chèque de paiement à l'ordre de FRANSYLVA 52 ou par virement bancaire

RIB : FR76 1513 5004 6008 0006 1607 581